

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 JUIN 2025

NOMBRE :

De conseiller en exercice	28
De présents	24
De votants	27
Pour	27
Contre	
Abstention	

OBJET:

Vote d'une subvention à
l'association "Cultures
Nouvelles" au titre du festival
"Scènes Festives" 2025

DELIBERATION:

Publiée le 28 juin 2025

Rendue exécutoire le 28 juin 2025

Adressée au contrôle de légalité
(Préfecture de LILLE DRCL) le 28 juin
2025

Le maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la Mairie ;

Le : 28 juin 2025

Et que la convocation du Conseil avait
été faite

Le : 4 juin 2025

Le Maire
D'ERQUINGHEM-LYS
(NORD)

Visa de la secrétaire de séance

Madame Alizée GRATIEN

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 juin,

Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni à 19 heures 30, après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace Agoralys, 120 rue Delpierre, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance plénière ;

Etai(e)nt Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :

Mmes et Mrs. BEZIRARD Alain, PANIEZ Laetitia, BEZIRARD Alban, PACCEU Karine, LANNOO Michel, GRATIEN Christelle, OERLEMANS Benoit, PREUDHOMME Annie, PACCEU Victor, CAMPHYN Pierre, JOUCLA Olivier, HOUZET Lionel, CLOUET Valérie, DUBURCQ Jean-Pierre, BOULINGUEZ Jacky, ZAGULA Marie-Claude, BOCKAERT Christine, LIESSE Joëlle, BENOIT Danièle, HENZE Ludovic, CHARPENTIER Caroline, LARD Vanessa, DUGRAIN Thomas, GRATIEN Alizée ;

Etai(e)nt excusés avec procuration, absents :

Monsieur Michael LEROY, procuration donnée à M. Lionel HOUZET,
Monsieur Vincent DOUCHET, procuration donnée à M. Alain BEZIRARD,
Monsieur François BIERVLIET, procuration donnée à M. Ludovic HENZE,
Me Marie-Maud CAMPHYN,

Madame Alizée GRATIEN a été désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-5 du CGTC ;

Considérant les spectacles proposés dans le cadre de la manifestation « SCENES EN NORD » dans l'enceinte de l'espace AGORALYS courant du 4^{ème} trimestre 2025 sous l'égide de l'association « CULTURES NOUVELLES », dont le siège social est situé 1355 rue d'Ypres, 59118 WAMBRECHIES.

Considérant l'éclectisme et la qualité des spectacles qui participent à la promotion de l'espace scénique, à la vie culturelle de la commune ;

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal décide à **l'unanimité**, d'allouer une subvention d'un montant de 10.000 € à l'association « CULTURES NOUVELLES », au titre de la participation communale pour les scènes festives 2025.

Les crédits correspondants seront inscrits au Budget Communal.

Adopté Pour Ampliation
Le Maire